

## 43 : AVENTURES AVEC LES POLICES



*Douanière libyenne*

Il faut bien s'attendre à quelques accrochages en ces temps de tensions, de lois embrouillées et de contrôles incessants.

Ma première détention fut tout à fait honorable. J'étais à Polytechnique. La tradition était de « faire le mur » : il fallait bien échapper parfois à trop d'équations et varier les domaines d'activités. Etant donnée la configuration du mur d'enceinte, l'endroit le plus facile à franchir se trouvait juste devant les fenêtres du général commandant l'école ; la rumeur était que sa fille tenait certains soirs une comptabilité des entrées et sorties en vue d'études statistiques. On pouvait sauter le mur vers l'extérieur sans assistance ; mais, en raison d'une dénivellation, il fallait être deux pour faire la courte échelle et rentrer ; cela prenait plus de temps et donc augmentait le risque d'être surpris par une sentinelle.

Je manquais visiblement de pratique ; un soir je fus épinglé.

Je fis donc mes quelques jours de prison réglementaires. Ne jamais sauter le mur eut été considéré comme peu viril dans cette école militaire ; aller en prison pour cela valait une décoration. Le local de détention était exigu, les menus peu variés ; le principal inconvénient était de manquer quelques cours.

Mais la plus risquée de mes arrestations, je l'ai évoquée par ailleurs. C'était à Orléans peu avant le débarquement ; être interrogé pour soupçon de résistance par un sous-officier un peu éméché qui jouait avec son revolver sur la table, ce n'était pas rassurant. Dieu merci, dans le doute, et à tort, je fus relâché.

Des années plus tard, je faisais une escale à Djakarta, où notre groupe construisait une usine d'épuration. Profitant d'un après midi libre, j'allais jusqu'au port photographier les superbes bateaux de pêche indonésiens, avec leurs proues ornées de dieux multicolores. Cela se passait peu après la libération de l'Indonésie et le départ des Hollandais. Les Européens étaient à cette époque mal perçus, facilement pris pour d'anciens occupants. Quelques visages de corsaires m'entourèrent rapidement sur le quai ; et je fus dénoncé comme espion probable à la police qui arriva sans tarder. Je m'efforçais de faire bonne figure, expliquant mon admiration pour

leurs beaux bateaux; j'ajoutai que je voulais aussi acheter quelques beaux coquillages. J'utilisais pour m'exprimer le mot anglais « shell » : ce fut catastrophique ! Non seulement shell signifie coquillage, mais veut dire aussi « obus ». De plus « Shell » était le nom abhorré de la société pétrolière hollandaise.

Je fus donc pris aussitôt pour un hollandais s'intéressant aux armements ; je fus entraîné sans ménagement dans un bureau exigü. Sans interprète, la conversation devint vite difficile ; je fus mis provisoirement sous les verrous, pendant que se poursuivait l'examen de mon cas. J'obtins de pouvoir appeler notre ambassade qui vint me libérer.

Quelques années plus tard, un bateau qui me transportait des Etats-Unis au Japon fit une escale de quelques heures à Hawaii. Je louais une voiture pour faire le tour de l'île. Le cheval d'un paysan, qui tirait une charrette chargée d'une montagne de foin, fit un écart à ma hauteur et versa sur la chaussée. Il y avait un poste de police tout proche, et devant les cris du paysan qui à tort m'accusait, je fus arrêté ; je jurais mon innocence, et expliquai aux policiers, avec quelque affolement, qu'il me fallait dans l'heure rendre ma voiture et remonter à bord, car le navire ne m'attendrait pas.

Etant donné les circonstances et moyennant amende, ma liberté me fut rendue juste à temps.

Mais c'est à l'époque de mon arrivée en Argentine, où j'allais passer 2 ans, que mon débarquement et mon installation se passèrent de la façon la plus inattendue.

L'avion venait de se poser à Buenos-Aires ; je passai la douane, dus signer quelques papiers, et on prit mes empreintes digitales ; mais, je fus alors assez brusquement emmené par la police des frontières ; papiers, questions, visages sévères. Mon espagnol était limité. Que se passait-il donc ? Je finis par comprendre qu'il s'était révélé impossible de prendre mes empreintes, car mes doigts, je l'appris ce jour là, étaient anormalement lisses ! Or il paraît que les malfaiteurs font couramment disparaître leurs empreintes à la pierre ponce. Finalement on me laissa partir, après qu'un policier eut suggéré que chez l'ingénieur que j'étais, une manipulation journalière de documents avait sans doute lissé mes doigts ! Avec

cette suggestion, la police sauvait son honneur ; je pus enfin me rendre en ville.

Provisoirement logé dans un petit hôtel sympathique, je m'apprêtais à sortir, heureux et libre ! C'est alors que deux policiers firent irruption dans ma chambre, l'arme au poing. Une fois de plus je fus interrogé. J'avais heureusement l'adresse d'une dame argentine ; je me présente et l'appelle à l'aide. Elle arrive rapidement, s'informe et m'explique que j'avais succédé dans cette chambre à un individu en fuite recherché pour meurtre.

Cette fois encore mon casier judiciaire resta vierge !



*La plus belle cage ne saurait com-  
penser la liberté  
(oiseaux mouches de Guyane)*